



# Rapport financier annuel 2017

# Sommaire

<b>1 Rapport de gestion du Conseil d'administration</b>	<b>p. 4</b>	<i>Activités de contrôle</i>	<i>p. 9</i>
Risques relatifs aux marchés	<b>p. 4</b>	<i>Systèmes d'Information et de communication</i>	<i>p. 9</i>
Activité de l'exercice 2017	<b>p. 4</b>	<i>Supervision du système de contrôle interne</i>	<i>p. 10</i>
<i>Environnement</i>	<i>p. 4</i>	Rapport sur les conséquences environnementales et sociales de l'activité	<b>p. 10</b>
<i>Faits marquants</i>	<i>p. 5</i>		
Evènements intervenus depuis la clôture de l'exercice	<b>p. 6</b>		
Perspectives de l'exercice 2018	<b>p. 6</b>	<b>2 Rapport du Conseil d'administration sur le gouvernement d'entreprise</b>	<b>p. 12</b>
Filiales et participations	<b>p. 6</b>	Rapport du Conseil d'administration	<b>p. 12</b>
<i>Prise de participation</i>	<i>p. 6</i>		
<i>Sociétés contrôlées</i>	<i>p. 6</i>	<b>3 Comptes au 31 décembre 2017</b>	<b>p. 15</b>
Informations relatives au capital	<b>p. 7</b>	Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes annuels	<b>p. 15</b>
<i>Répartition du capital</i>	<i>p. 7</i>	Compte de résultat	<b>p. 18</b>
<i>Participation des salariés au capital</i>	<i>p. 7</i>	Bilan	<b>p. 19</b>
Résultats financiers de l'exercice 2017	<b>p. 7</b>	Tableau de flux de trésorerie	<b>p. 20</b>
<i>Total des produits et des charges</i>	<i>p. 7</i>	Annexe aux comptes	<b>p. 21</b>
<i>Résultat d'exploitation, résultat exceptionnel, résultat net</i>	<i>p. 7</i>	Principes comptables appliqués	<b>p. 21</b>
<i>Réserve légale</i>	<i>p. 7</i>	Immobilisations financières	<b>p. 22</b>
Information relative aux délais de paiement des fournisseurs et clients	<b>p. 7</b>	Créances	<b>p. 22</b>
Affectation du résultat	<b>p. 7</b>	Capitaux propres	<b>p. 23</b>
<i>Proposition d'affectation du résultat</i>	<i>p. 7</i>	Emprunts obligataires et assimilés	<b>p. 24</b>
<i>Capitaux propres après affectation du résultat</i>	<i>p. 7</i>	Emprunts et dettes financières divers	<b>p. 25</b>
<i>Distributions de dividendes au titre des trois derniers exercices</i>	<i>p. 7</i>	Dettes d'exploitation	<b>p. 25</b>
<i>Tableau des résultats des cinq derniers exercices</i>	<i>p. 8</i>	Charges d'exploitation	<b>p. 25</b>
<i>Dépenses et frais généraux non déductibles fiscalement – dépenses somptuaires</i>	<i>p. 8</i>	Charges financières	<b>p. 26</b>
Information des actionnaires sur les conventions	<b>p. 8</b>	Produits financiers	<b>p. 26</b>
Contrôles du Commissaire aux Comptes	<b>p. 8</b>	Engagements hors-bilan	<b>p. 27</b>
Situation des mandats des Commissaires aux comptes	<b>p. 8</b>	Consolidation	<b>p. 28</b>
Procédures de Contrôle Interne	<b>p. 8</b>	Intégration fiscale	<b>p. 28</b>
<i>Environnement de contrôle</i>	<i>p. 9</i>	Personnel et organes de direction	<b>p. 28</b>
<i>Processus d'identification et d'évaluation des risques</i>	<i>p. 9</i>		

# Rapport financier annuel 2017

« J'atteste, à ma connaissance, que les comptes sont établis conformément aux normes comptables applicables et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et du résultat de la Société, et que le Rapport de gestion du Conseil d'administration figurant en pages 4 à 11 du présent Rapport financier annuel présente un tableau fidèle de l'évolution des affaires, des résultats et de la situation financière de la Société ainsi qu'une description des principaux risques et incertitudes auxquels elle est confrontée. »

A Courbevoie le 26 Avril 2018

**Pierre SIGONNEY**  
Président-Directeur général

# Rapport de gestion du Conseil d'administration

## Risques relatifs aux marchés

Total Capital réalise la plupart de ses opérations en couverture des besoins de liquidité et de risque de taux du groupe TOTAL. Les positions ouvertes, c'est-à-dire spéculatives, sont prises dans le respect des limites accordées par le Président - Directeur Général. Total Capital réalise également des opérations de change, principalement pour la couverture de ses intérêts en devises ainsi que dans le cadre d'opérations de change à terme avec des filiales.

## Activité de l'exercice 2017

### Environnement

L'activité économique mondiale continue de s'affermir. Selon les estimations, la production mondiale a progressé de 3,7 % en 2017, soit 0,1 point de plus que prévu à l'automne dernier et un demi-point de plus qu'en 2016.

En 2017, environ 120 pays, qui représentent trois quarts du PIB mondial, ont enregistré une accélération de leur croissance sur un an : il s'agit de l'accélération synchronisée de la croissance mondiale la plus large depuis 2010. Parmi les pays avancés, la croissance au troisième trimestre de 2017 a été plus élevée que prévu à l'automne dernier, notamment en Allemagne, en Corée, aux États-Unis et au Japon. Pour ce même trimestre, des pays émergents et des pays en développement importants, parmi lesquels l'Afrique du Sud, le Brésil et la Chine, ont aussi enregistré une croissance supérieure aux prévisions de l'automne. Selon des données à fréquence élevée et des indicateurs du climat

des marchés, cette dynamique solide a persisté au quatrième trimestre.

Cette dynamique devrait persister en 2018 et en 2019 : la croissance mondiale a été révisée à la hausse, à 3,9%, pour les deux années (0,2 point de plus que les prévisions de l'automne dernier). Pour l'horizon de prévision à deux ans, les révisions à la hausse des perspectives de l'économie mondiale tiennent principalement aux pays avancés, où il est maintenant prévu que la croissance dépassera 2 % en 2018 et en 2019, car l'on s'attend à ce que les conditions financières mondiales favorables et le climat de marché positif contribueront à maintenir l'accélération récente de la demande, en particulier de l'investissement, avec un impact notable sur la croissance dans les pays où les exportations sont élevées.

En outre, la réforme fiscale aux États-Unis et la relance budgétaire qui y est liée devraient accélérer temporairement la croissance américaine pendant cette période, avec des répercussions favorables sur la demande dans les pays partenaires commerciaux des États-Unis, en particulier le Canada et le Mexique.

Les rendements allemands 10 ans sont passés de 0,204% au 31 décembre 2016 à 0,423% au 31 décembre 2017.

Aux États-Unis les rendements Treasuries 10 ans sont passés de 2,444% au 31 décembre 2016 à 2,405% au 31 décembre 2017. L'Euribor 3 mois est à -0,329% au 31 décembre 2017 (vs -0,319% au 31 décembre 2016). D'autre part, le Libor USD 3 mois est à 1,694% au 31 décembre 2017 (vs. 0,998% au 31 décembre 2016).

L'indice Itraxx Main (composé des 125 CDS 5 ans les plus liquides sur des emprunteurs Investment Grade) est passé de 72,35 bp au 31 décembre 2016 à 44,83 bp au 31 décembre 2017.

En 2017, l'euro s'est apprécié par rapport au dollar, son cours cotait à 1,1993 USD/EUR contre 1,0541 USD/EUR le 31 décembre 2016. L'euro s'est également apprécié par rapport à la Livre Sterling, cotant 0,8872 GBP/EUR le 31

## Rapport de gestion du Conseil d'administration

décembre 2017 contre 0,8561 GBP/EUR au 31 décembre 2016.

### Faits Marquants

L'année 2017 a été marquée par la poursuite de l'activité de Total Capital sur les marchés de capitaux par des programmes d'émissions de dette diversifiés décrits ci-après, le cas échéant associés à une activité de gestion de taux.

Des opérations de change ont également été conclues en prolongement du développement des activités financières de Total Capital tant vis-à-vis du Groupe que du marché.

### Programmes de Commercial Paper et de Billets de Trésorerie

Total Capital peut émettre sur des programmes de Commercial Paper (USCP et EUCP) avec TOTAL S.A. comme émetteur potentiel complémentaire. En revanche, seul Total Capital est habilitée à émettre sur le programme de Billets de Trésorerie. Total Capital Canada est également émetteur sur le programme USCP. Ces programmes offrent à Total Capital une possibilité substantielle de levée de dette à court terme.

Nous vous rappelons les caractéristiques de ces programmes ainsi que l'encours moyen journalier d'émission de Total Capital sur l'année 2017 :

Programme	Plafond du programme	Encours moyen journalier sur l'année
EURO CP	3 G USD	-
US CP	13 G USD	0 M USD <sup>(1)</sup>
BT	5 G EUR	-

(1) Encours moyen journalier sur l'année 2016 : 224 M USD. Total Capital Canada est co-emprunteur sur ce programme. L'encours moyen journalier sur l'année 2017 en tenant compte des émissions réalisées par Total Capital Canada s'élève à 6,66 G USD (vs 5,86 G USD en 2016).

Il n'est pas prévu d'augmenter en 2018 les plafonds des programmes de Commercial Paper et de Billets de Trésorerie.

### Programme EMTN

Total Capital agit aux côtés de TOTAL S.A., Total Capital Canada et Total Capital International, comme émetteur principal sous un programme d'un montant de 35 G EUR, sous garantie TOTAL S.A..

Depuis le 17 juin 2011, Total Capital International peut également émettre sous ce programme.

En 2017, Total Capital n'a pas émis d'emprunts obligataires dans le cadre de ce programme. Au 31 décembre 2017, l'encours des fonds levés par Total Capital dans le cadre de ce programme s'élève à 3,6 G USD, 519 M EUR et 1 065 CNY (après swaps, converti au taux de conversion propre à chaque émission).

### Programme AMTN

Total Capital agit aux côtés de TOTAL S.A., Total Capital Canada et Total Capital International comme émetteur sous un programme-cadre d'un montant de 2 G AUD. Ce programme, mis à jour le 3 février 2011, lui permettra de se financer sur le marché australien à tout moment et sur les échéances supérieures à un an.

En 2017, Total Capital n'a pas émis d'emprunts obligataires dans le cadre de ce programme.

### Programme-cadre américain (Shelf)

Total Capital agit aux côtés de TOTAL S.A. et Total Capital Canada et Total Capital International, comme émetteur principal, sous garantie TOTAL S.A., sous un programme enregistré auprès de la Securities & Exchange Commission américaine (US SEC Registered Shelf). Depuis le 3 novembre 2011, Total Capital International peut également émettre sous ce programme.

En 2017, Total Capital n'a pas émis d'emprunts obligataires dans le cadre de ce programme. Au 31 décembre 2017, l'encours des fonds levés par Total Capital dans le cadre de ce programme s'élève à 3,3 G USD (après swaps, converti au taux de conversion propre à chaque émission).

### Emissions Obligataires hors programmes

En 2017, Total Capital n'a pas émis d'emprunt obligataire hors programmes.

### Portefeuille de lignes de crédit confirmées

Total Capital peut se financer à court et moyen terme en tant qu'emprunteur additionnel dans le cadre de la plupart des contrats de lignes de crédit de TOTAL S.A. Le montant total du portefeuille de lignes de crédit de TOTAL S.A. atteint 11,5 G USD au 31 décembre 2017, soit 9,6 G EUR à la même date.

*Agences de Notation*

Nous vous informons que les programmes d'émissions de Total Capital font l'objet d'une notation à long terme et à court terme par Standard and Poor's : A+/A-1 avec une perspective Stable, et par Moody's : Aa3/P-1 avec une perspective Stable.

Ces notations ont été rendues possibles par l'émission d'une garantie TOTAL S.A. adossée à ces programmes.

Le 27 novembre 2017, l'agence Standard and Poor's, a annoncé le relèvement de la perspective de la notation de la dette à long terme de Total S.A., de Négatif à Stable.

*Garanties de TOTAL S.A.*

Les porteurs de titres émis dans le cadre des programmes de Total Capital bénéficient de la garantie de TOTAL S.A., renouvelée par le Conseil d'administration du 8 février 2017, jusqu'à hauteur de leurs plafonds qui sont actuellement de :

Programme	Montant de la garantie
EURO CP	3 G USD
US CP	13 G USD
BT	5 G EUR
EMTN	35 G EUR
AMTN	2 G AUD

Nous vous rappelons que Total Capital n'a pas émis en 2017 sous son programme US SEC Registered Shelf sous garantie TOTAL S.A. Total Capital n'a pas encore émis sous ce même programme en 2018 mais pourrait utiliser ce programme cette année pour d'autres émissions obligataires.

Nous vous rappelons qu'aucun investissement ni aucun désinvestissement n'a été réalisé au cours de l'exercice clos au 31 décembre 2017.

## Evènements intervenus depuis la clôture de l'exercice

---

Aucun évènement particulier n'est intervenu depuis la clôture de l'exercice.

## Perspectives de l'exercice 2018

---

Sur l'exercice 2018, Total Capital continuera à apprécier les opportunités de marché afin de poursuivre ses interventions.

## Filiales et Participations

---

*Prise de participation*

Au cours de l'exercice clos au 31 décembre 2017, Total Capital n'a pris aucune participation dans une autre société.

*Sociétés contrôlées*

La Société ne contrôle aucune société au sens de l'article L. 233-3 du Code de commerce.

## Informations relatives au capital

### Répartition du capital

La répartition du capital est restée inchangée au cours de l'exercice 2017.

Le capital social de 300 000 euros est divisé en 30 000 actions au nominal de 10 euros.

Conformément aux dispositions légales, nous vous indiquons que l'actionnariat de Total Capital reste inchangé : l'actionnaire majoritaire de Total Capital demeure la Société TOTAL S.A. (siège social : 2, place Jean Millier - 92400 COURBEVOIE) qui détient 99,98 % du capital. Les administrateurs de Total Capital détiennent 0,02% du capital.

### Participation des salariés au capital

La Société ne dispose d'aucun effectif salarié propre.

## Résultats financiers de l'exercice 2017

Les comptes annuels de l'exercice 2017 que nous soumettons à votre approbation ont été établis conformément aux règles de présentation et aux méthodes d'évaluation prévues par la réglementation en vigueur. Le bilan et le compte de résultat de l'exercice ainsi que le tableau des résultats prévu par l'article R. 225-102 du Code de commerce ont été mis à votre disposition.

### Total des produits et des charges

Pour l'année 2017, le total des produits financiers est de 1 371 765 483 euros, le total des produits d'exploitation est nul et les produits exceptionnels sont nuls. Ainsi, le total des produits de l'exercice 2017 s'élève à 1 371 765 483 euros.

Pour l'année 2017, le total des charges d'exploitation s'élève à 1 312 553 euros, le total des charges financières s'élève à 1 368 586 284 euros et celui des charges exceptionnelles est nul. Par ailleurs, le total de l'impôt sur les bénéfices pour l'année 2017 s'élève à 622 215 euros. Ainsi, le total des

charges de Total Capital, y compris l'impôt sur les bénéfices, pour l'année 2017 s'élève à 1 370 521 052 euros.

### Résultat d'exploitation, résultat exceptionnel, résultat net

Pour l'exercice clos au 31 décembre 2017, le résultat d'exploitation présenté se solde par une perte de 1 312 553 euros, le résultat financier se solde par un bénéfice de 3 179 199 euros, le résultat exceptionnel est nul et le résultat net se solde par un bénéfice de 1 244 431 euros.

### Réserve légale (Article L. 232-10 du Code de commerce)

L'obligation légale de doter la réserve légale de 10% du capital social (soit 30 000 euros) est respectée conformément à l'Article 232-10 du Code de commerce.

## Information relative aux délais de paiement des fournisseurs et clients

(Article L. 441-6-1 et D. 441-4 de Code de commerce)

Il n'existe pas dans les comptes de la Société, à la date de clôture de l'exercice :

- de facture reçues et non réglées dont le terme est échu,
- de factures émises et non réglées dont le terme est échu.

## Affectation du résultat

### Proposition d'affectation du résultat

Compte tenu du report à nouveau des exercices précédents (1 128 946 euros), le bénéfice distribuable de l'exercice ressort à 2 373 377 euros. Nous vous proposons de ne pas distribuer de dividendes au titre de l'exercice 2017 et d'affecter 1 244 431 euros au report à nouveau.

### Capitaux propres après affectation du résultat

Après affectation du résultat, les capitaux propres s'élèveront à 2 703 377 euros.

### Distributions de dividendes au titre des trois derniers exercices

Il est rappelé qu'il a été distribué un dividende global de 835 500 euros au titre de l'exercice 2014 et de 1 500 000 euros au titre de l'exercice 2015. Il n'y a pas eu de distribution de dividende pour l'exercice 2016.

#### **Tableau des résultats des cinq derniers exercices**

Au présent rapport est annexé, conformément aux dispositions de l'Article R. 225-102 du Code de commerce le tableau faisant apparaître les résultats de la Société au cours de chacun des cinq derniers exercices.

#### **Dépenses et frais généraux non déductibles fiscalement – dépenses somptuaires**

Conformément aux dispositions des articles 223 quater et 223 quinquies du Code général des impôts, nous vous précisons que les comptes de l'exercice écoulé ne prennent pas en charge de dépenses non déductibles du résultat fiscal.

## **Information des actionnaires sur les conventions** (Article L. 225-37-4-2°)

Les informations figurent dans le Rapport sur le gouvernement d'entreprise en deuxième partie.

## **Contrôles des Commissaires aux comptes**

Dans le cadre de leur mission, les Commissaires aux comptes ont établi un rapport sur les comptes de l'exercice, un rapport spécial sur les opérations visées par les articles L. 225-38 et suivants du Code de commerce ainsi que le rapport prévu par l'article L 823-16 du Code de commerce au Conseil d'administration remplissant la fonction de Comité d'audit.

## **Situation des mandats des Commissaires aux comptes**

Les Commissaires aux comptes de Total Capital sont :

- Commissaires aux Comptes titulaires :
  - ERNST & YOUNG Audit, renouvelé par l'AGO du 30 mars 2012 / fin de mandat AGO 2018 statuant sur les comptes de 2017,
  - KPMG Audit, renouvelé par l'AGO du 31 mars 2017 / fin de mandat AGO 2023 statuant sur les comptes de 2022,
- Commissaires aux Comptes suppléants :
  - AUDITEX SA , renouvelé par l'AGO du 30 mars 2012 / fin de mandat AGO 2018 statuant sur les comptes de 2017.

Le mandat de ERNST & YOUNG Audit arrivant à échéance, nous vous proposons de le renouveler pour une nouvelle période de 6 exercices, soit jusqu'à l'Assemblée Générale appelée à statuer sur les comptes de l'exercice 2023.

En application des dispositions de l'article 823-1, I al 2 du Code de commerce, il vous est proposé de ne pas renouveler le mandat du Commissaire aux comptes suppléant, AUDITEX SA dont le mandat arrive à échéance.

## **Procédures de contrôle interne**

En tant que filiale du Groupe Total, Total Capital applique les procédures de contrôle interne du Groupe et du secteur d'activité auquel elle appartient. Le référentiel de contrôle interne retenu par le Groupe Total est celui du Committee of Sponsoring Organizations of the Treadway Commission (COSO). Dans ce référentiel, le contrôle interne est un processus destiné à fournir une assurance raisonnable

pour la réalisation des objectifs suivants : la réalisation et l'optimisation de la conduite des opérations, la fiabilité des informations comptables et financières, la conformité aux lois et réglementations en vigueur et la protection des actifs. Comme tout système de contrôle interne, il ne peut cependant fournir une garantie absolue que tout risque soit totalement éliminé. Total Capital en suit les préconisations tant sur le fond que dans la forme.

### **Environnement de contrôle**

Le système de contrôle interne du Groupe Total est construit autour d'une organisation opérationnelle en trois niveaux : Groupe, secteurs d'activité (ou Branches), et entités, chaque niveau étant directement impliqué et responsabilisé dans la conception et la mise en œuvre du contrôle.

A chacun des trois niveaux, le contrôle interne est décliné en procédures spécifiques d'organisation, de délégation des responsabilités, de sensibilisation et de formation du personnel qui sont conformes au cadre général du Groupe.

En tant que filiale du Groupe Total supervisée par la Direction Financement Trésorerie du Groupe – branche Holding, la fonction de contrôle de Total Capital est exercée par :

- le Conseil d'administration,
- le Département Contrôle & Gestion des Flux qui valide et contrôle les opérations engagées sur le marché par le Département des Opérations de Marché,
- le Département Contrôle Interne,
- et la Direction de la Comptabilité qui assure la comptabilisation des opérations de Total Capital et procède aux déclarations à destination des différentes administrations sur la base des informations communiquées par le Département Contrôle et Gestion des Flux.

Le contrôle interne repose sur des valeurs ancrées dans la culture du Groupe telles que l'intégrité et l'éthique, et sur la compétence du personnel. Les ressources affectées au contrôle interne sont sensibilisées et formées au respect du code de conduite et de la charte éthique disponibles sur le site intranet du Groupe.

### **Processus d'identification et d'évaluation des risques**

Dans le cadre de la démarche annuelle d'élaboration du plan d'audit interne, la Direction Audit Groupe ainsi que le Trésorier effectuent une revue des risques. Cet examen

conduit à proposer une liste de sujets d'audits pour l'année suivante.

Un diagnostic des Risques de la Direction Financement Trésorerie a été réalisé en 2011 et est mis à jour périodiquement.

L'activité de Total Capital est encadrée par un Comité hebdomadaire de pilotage de la Direction.

### **Activités de contrôle**

Les activités de contrôle interne reposent sur la stratégie définie par la Direction Financière du Groupe, la définition d'objectifs précis, l'organisation et les procédures. Ainsi, la politique de financement du Groupe, qui s'appuie sur Total Capital, est proposée par le Trésorier et fait l'objet d'une approbation par le Directeur Financier du Groupe Total.

Les processus-clés de l'organisation sont étayés par des procédures formalisées et mises à jour de façon permanente par le Département Contrôle Interne. Les procédures en place couvrent notamment les domaines d'engagement, d'approbation, d'autorisation, de contrôles et de ségrégation des tâches.

Les principaux processus sont :

- les opérations de change et de taux
- les opérations sur la dette court-terme et long terme

Total Capital dispose d'un reporting financier conforme aux exigences du cadre de gestion défini par la Direction Financière, aux règles et normes applicables. Les analyses et synthèses sont rapportées et commentées selon une périodicité hebdomadaire et diffusées aux responsables concernés. Par ailleurs, toute émission obligataire fait l'objet d'un contrat conforme au programme d'émission dans lequel elle s'inscrit. Enfin, dans le cadre de la loi Sarbanes Oxley, des contrôles clés ont été identifiés et font l'objet d'une auto-évaluation annuelle par les commissaires aux comptes.

### **Systèmes d'Information et de communication**

Le contrôle des accès aux systèmes d'information constitue un élément clé du système de contrôle interne. La définition des habilitations du système d'information utilisé par Total Capital est validée par les responsables de département dans le respect des règles de ségrégation des tâches et sa mise en œuvre est contrôlée par le responsable Systèmes d'Information.

L'information financière hebdomadaire et mensuelle fournie au Trésorier du Groupe, concerne :

- les positions et le respect des limites,
- les engagements,

- les financements.

La communication financière vis-à-vis des investisseurs est assurée au niveau du Groupe Total.

#### **Supervision du système de contrôle interne**

Le pilotage du système de contrôle interne est assuré de façon permanente par le Département Contrôle Interne de la Direction Financement Trésorerie et par l'audit périodique du Système par la Direction du Contrôle Interne et de l'Audit Groupe, rattachée au Comité Exécutif en la personne du Secrétaire Général. Le planning des interventions est déterminé annuellement. De plus les Commissaires aux comptes procèdent à l'évaluation du contrôle interne dans le cadre de leur mission de certification des comptes et de la revue de Contrôle Interne Sarbanes Oxley.

Les recommandations faites par la Direction du Contrôle Interne et de l'Audit Groupe conduisent à des plans d'action qui font l'objet d'un suivi formalisé.

De plus, un Comité Risques Groupe veille à structurer le dispositif global de gestion des risques et à l'existence et l'efficacité de systèmes de management des risques adaptés aux enjeux du Groupe. Le Comité Risques Groupe comprend les directeurs de directions fonctionnelles centrales ainsi que les secrétaires généraux ou directeurs financiers des secteurs d'activité. Il dépend du Comité exécutif.

Le Comité Risques Groupe s'appuie sur les travaux des secteurs d'activité et des directions fonctionnelles qui poursuivent en parallèle leurs travaux de cartographies des risques, dont elles présentent régulièrement l'avancement.

## **Rapport sur les conséquences environnementales et sociales de l'activité**

---

Total Capital est soumise aux dispositions de l'article L. 225-102-1 du Code de commerce qui prévoit la communication d'informations sur la manière dont la Société prend en compte les conséquences sociales et environnementales de son activité ainsi que sur ses engagements en faveur du

développement durable et en faveur de la lutte contre les discriminations et de la promotion des diversités.

Compte tenu de la nature des activités de Total Capital et de son organisation, les informations requises n'apparaissent pas pertinentes. En effet, Total Capital est une filiale financière de TOTAL S.A. qui a pour objet de procéder à l'émission de titres de créance ou d'autres instruments sur les marchés financiers afin de financer les besoins généraux du Groupe Total et de ses filiales. Total Capital ne détient aucune filiale et n'emploie pas de salariés.

Le Document de référence de TOTAL S.A., disponible sur le site Internet [www.total.com](http://www.total.com), présente les informations sociales, environnementales et sociétales du Groupe Total.

Nous vous invitons à vous prononcer sur les résolutions qui sont soumises à votre approbation.

## Conseil d'administration

Composition du Conseil d'administration au 31 décembre 2017 et autres fonctions à cette date:

### **Pierre Sigonney**

Président – Directeur Général

#### *Sociétés françaises*

Président de DAJA 156, 157, 159 à 161, 165 à 173 (SAS)

Président de LOCATOM (SAS)

Président de TOTAL PARTICIPATIONS (SAS)

Directeur Général et Administrateur de SOFAX BANQUE

Administrateur de TOTAL CAPITAL INTERNATIONAL

Gérant de TOTAL GESTION USA (EURL)

#### *Sociétés étrangères*

Director de TOTAL FINANCE USA

Director de TOTAL HOLDINGS USA INC

### **Dominique GUYOT**

Administrateur

#### *Sociétés françaises*

Directeur Général Délégué de SOFAX Banque

Administrateur de TOTAL CAPITAL INTERNATIONAL

### **Hervé JASKULKE**

Administrateur

#### *Sociétés françaises*

Administrateur de TOTAL CAPITAL INTERNATIONAL

Administrateur de TOTAL GESTION FILIALES

Administrateur de HUTCHINSON SA

### **Patrick de la CHEVARDIERE**

Administrateur

#### *Sociétés françaises*

Président de ELF AQUITAINE (SAS)

Président – Directeur Général de TOTAL CAPITAL INTERNATIONAL

### **Laurent KETTENMEYER**

Représentant permanent de TOTAL FINANCE CORPORATE SERVICES LTD

#### *Sociétés étrangères*

Director TOTAL FINANCE CORPORATE SERVICES Ltd

Vice President de TOTAL CAPITAL CANADA

## Rapport du conseil d'administration sur le gouvernement d'entreprise

Conformément aux dispositions de l'Ordonnance du 12 juillet 2017, prise en application de la loi Sapin 2, il a été mis en place un rapport sur le gouvernement d'entreprise dans lequel doit figurer :

- La liste de l'ensemble des mandats et fonctions exercés dans toute société par chaque mandataire social,
- Les conventions intervenues directement ou par personne interposée, entre d'une part l'un des mandataires sociaux ou l'un des actionnaires disposant d'une fraction des droits de vote supérieure à 10% d'une société et, d'autre part, une autre société dont la première possède directement ou indirectement plus de la moitié du capital, à l'exception des conventions portant sur des opérations courantes ou conclues à des conditions normales,
- Le tableau récapitulatif des délégations en cours de validité accordées par l'Assemblée Générale des actionnaires pour les augmentations de capital (art. L.225-129-1 et L.225-129-2 Code de commerce) et faisant apparaître l'utilisation faite de ces délégations au cours de l'exercice,
- Le choix fait de l'une des deux modalités d'exercice de la Direction Générale prévue à l'article L.225-51-1 du Code de commerce (art. L.225-37-4 nouveau)

### Code de Gouvernement d'entreprise

Du fait de sa situation de filiale du Groupe Total, Total Capital ne se réfère pas à un Code de Gouvernement d'Entreprise spécifique. Outre les dispositions légales et réglementaires, la Société suit les prescriptions des différents codes internes applicables aux sociétés et responsables du Groupe, tels que le Code de conduite du Groupe et le Code d'éthique financière.

En outre, Total Capital ayant pour objet d'émettre des titres sur un marché réglementé, ce rapport conformément aux dispositions de l'article L.225-37, porte sur les points suivants :

- La limitation des pouvoirs du Directeur Général,
- Participation des actionnaires aux assemblées générales.

### Composition du Conseil d'administration au 31 décembre 2017

La durée des mandats est de 6 ans (cf. article 14 des statuts)

Pierre Sigonney (59 ans) : Président – Directeur Général  
1ère nomination le 23/06/2017  
Fin de mandat : AGO 2018

Dominique Guyot (60 ans) : Administrateur  
1ère nomination le 10/02/2016  
Fin de mandat : AGO 2018

Hervé Jaskulké (57 ans) : Administrateur  
1ère nomination le 28/05/2014  
Fin de mandat : AGO 2018

Patrick de La Chevardière (60 ans) : Administrateur  
1ère nomination le 11/02/2009  
Fin de mandat : AGO 2018

Total Finance Corporate Services Ltd : Administrateur, représenté par M. Laurent Kettenmeyer  
1ère nomination le 28/05/2014  
Fin de mandat : AGO 2018

### Rémunération des mandataires sociaux

Total Capital n'a pas mis en place de politique d'attribution d'options de souscription ou d'achat d'actions.

L'actionnaire majoritaire de Total Capital n'a pas non plus attribué d'options de souscription ou d'achat d'actions aux administrateurs de Total Capital à raison des mandats et fonctions exercés par ceux-ci dans Total Capital.

### Jetons de présence

Total Capital ne verse pas de jetons de présence aux membres de son Conseil d'administration.

### Mandat d'administrateur ayant cessé au cours de l'exercice 2017

Monsieur Pierre de La Pomélie, ayant fait valoir ses droits à la retraite, a démissionné de ses fonctions le 23 juin 2017.

### Mandat du Président du Conseil d'administration

Le mandat de Monsieur Pierre Sigonney arrive à expiration avec la présente Assemblée. Un Conseil d'administration se réunira à l'issue de l'Assemblée pour statuer sur ce mandat.

### **Mandats des Administrateurs**

Les mandats de tous les Administrateurs arrivent à échéance à la présente Assemblée, il est proposé de les renouveler pour une nouvelle période de 6 ans, soit jusqu'à l'Assemblée Générale appelée à statuer sur les comptes de l'exercice 2023.

### **Parité hommes / femmes**

Les actions de la Société n'étant pas admises aux négociations sur un marché réglementé, et la Société n'ayant pas de salariés, elle n'est pas soumise à ce jour aux dispositions relatives à la recherche d'un équilibre entre hommes et femmes au sein du Conseil d'administration prévues aux articles L. 225-17 et L. 225-18-1 du Code de commerce. La Société s'efforcera cependant d'avoir une réflexion sur la diversification de sa composition pour les années à venir.

### **Liste de l'ensemble des mandats et fonctions exercés dans toute société par chaque mandataire social**

Conformément aux dispositions de l'article L 225-37-4-1° du Code de commerce, nous vous communiquons en annexe la liste de l'ensemble des mandats et fonctions exercés dans d'autres sociétés par chacun des mandataires sociaux de la Société.

### **Conventions intervenues directement ou par personne interposée, entre d'une part l'un des mandataires sociaux ou l'un des actionnaires disposant d'une fraction des droits de vote supérieure à 10% d'une société et, d'autre part, une autre société dont la première possède directement ou indirectement plus de la moitié du capital, à l'exception des conventions portant sur des opérations courantes ou conclues à des conditions normales**

Conformément aux dispositions de l'article L. 225-37-4-2° du Code de commerce, nous vous informons qu'il n'existe aucune convention concernée par ces dispositions.

### **Tableau récapitulatif des délégations en cours de validité accordées par l'Assemblée Générale des actionnaires pour les augmentations de capital (Art. L. 225-129-1 et L. 225-129-2 Code de commerce) et faisant apparaître l'utilisation faite de ces délégations au cours de l'exercice**

Aucune délégation n'est actuellement en cours.

### **Modalités d'exercice de la Direction Générale (Article L. 225-51-1 du Code de commerce (Art. L. 225-37-4 nouveau))**

Le Conseil d'Administration a décidé, lors de sa réunion du 23 juin 2017, de maintenir le cumul des fonctions de Président et Directeur Général de la Société et de nommer M. Pierre Sigonney Président-Directeur Général.

Aucune limitation aux pouvoirs du Président-Directeur Général n'a été mise en place par le Conseil d'administration depuis cette date, à l'exception des pouvoirs en matière d'émission d'emprunts obligataires, limités à 5 milliards d'euros par émission.

### **Code de Gouvernement d'Entreprise**

#### Conditions de préparation et d'organisation des travaux du Conseil

Le Conseil d'administration détermine les orientations de l'activité de la Société et veille à leur mise en œuvre. Sous réserve des pouvoirs expressément attribués aux Assemblées Générales et dans la limite de l'objet social, le Conseil se saisit de toute question intéressant la bonne marche de la Société et règle par ses délibérations les affaires qui la concernent. Il désigne les mandataires sociaux chargés de gérer la Société et contrôle leur gestion.

Le Conseil d'administration de la Société s'est réuni deux fois au cours de l'année 2017

#### Réunion du 8 février 2017 :

Tous les administrateurs étaient présents ou représentés

L'ordre du jour de la réunion comportait en particulier les points suivants :

Examen et arrêté des comptes au 31 décembre 2016 - Affectation du résultat – Compte rendu d'activité et rapport de gestion – Approbation du rapport du Président - Renouvellement du mandat d'un Commissaire aux comptes titulaire - Convocation des actionnaires en Assemblée Générale - Renouvellement de l'autorisation de procéder à l'émission d'emprunts obligataires pour une durée d'un an.

#### Réunion du 23 juin 2017 :

Quatre administrateurs sur 5 étaient présents ou représentés.

L'ordre du jour de la réunion comportait en particulier les points suivants :

Démission du Président-Directeur Général de ses fonctions de Président-Directeur Général et d'Administrateur - Cooptation d'un Administrateur - Nomination du nouveau Président et du Directeur Général – Pouvoirs - Renouvellement de l'autorisation de procéder à l'émission d'emprunts obligataires - Confirmation des pouvoirs du Secrétaire du Conseil

***Participation des actionnaires aux Assemblées Générales***

Les Assemblées générales d'actionnaires sont convoquées et délibèrent dans les conditions prévues par la loi. Les statuts ne prévoient aucune modalité particulière relativement à la participation des actionnaires aux Assemblées générales.

# Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2017

Aux actionnaires,

## Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par vos assemblées générales, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société Total Capital relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2017, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

L'opinion formulée ci-dessus est cohérente avec le contenu de notre rapport au conseil d'administration remplissant les fonctions de comité d'audit.

## Fondement de l'opinion

### *Référentiel d'audit*

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

### *Indépendance*

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1er janvier 2017 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par l'article 5, paragraphe 1, du règlement (UE) n° 537/2014 ou par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

### *Justification des appréciations - Points clés de l'audit*

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R. 823-7 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous devons porter à votre connaissance les points clés de l'audit relatifs aux risques d'anomalies significatives qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importants pour l'audit des comptes annuels de l'exercice, ainsi que les réponses que nous avons apportées face à ces risques.

Nous avons déterminé qu'il n'y avait pas de point clé de l'audit à communiquer dans notre rapport.

## Vérification du rapport de gestion et des autres documents adressés aux actionnaires

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

### *Informations données dans le rapport de gestion et dans les autres documents adressés aux actionnaires sur la situation financière et les comptes annuels*

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du conseil d'administration et dans les autres documents adressés aux actionnaires sur la situation financière et les comptes annuels.

### *Informations relatives au gouvernement d'entreprise*

Nous attestons de l'existence, dans la section du rapport de gestion du Conseil d'administration consacrée au gouvernement d'entreprise, des informations requises par l'article L. 225-37-4 du code de commerce.

En application de la loi, nous vous signalons que les informations prévues par les dispositions de l'article L. 225-37-3 du Code de commerce sur les rémunérations et les avantages versés aux mandataires sociaux ainsi que sur les engagements consentis en leur faveur ne sont pas mentionnées dans la section du rapport de gestion du Conseil d'administration consacrée au gouvernement d'entreprise. En conséquence, nous ne pouvons attester l'exactitude et la sincérité des informations sur les rémunérations et avantages versés aux mandataires sociaux ainsi que sur les engagements consentis en leur faveur.

### Informations résultant d'autres obligations légales et réglementaires

#### *Désignation des commissaires aux comptes*

Nous avons été nommés commissaires aux comptes de la société Total Capital par les Assemblées Générales du 29 septembre 1999 pour le cabinet KPMG S.A. et du 29 mars 2006 pour le cabinet ERNST & YOUNG Audit.

Au 31 décembre 2017, le cabinet KPMG était dans la 19ème année de sa mission sans interruption et le cabinet ERNST & YOUNG Audit dans la 11ème année.

### Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs. Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Il incombe au conseil d'administration remplissant les fonctions de comité d'audit de suivre le processus d'élaboration de l'information financière et de suivre l'efficacité des systèmes de contrôle interne et de gestion des risques, ainsi que, le cas échéant, de l'audit interne, en ce qui concerne les procédures relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration.

### Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

#### *Objectif et démarche d'audit*

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L. 823-10-1 du Code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société. Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

#### *Rapport au conseil d'administration remplissant les fonctions de comité d'audit*

Nous remettons un rapport au conseil d'administration remplissant les fonctions de comité d'audit qui présente notamment l'étendue des travaux d'audit et le programme de travail mis en œuvre, ainsi que les conclusions découlant de nos travaux. Nous portons également à sa connaissance, le cas échéant, les faiblesses significatives du contrôle interne que nous avons identifiées pour ce qui concerne les procédures relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière.

Parmi les éléments communiqués dans le rapport au conseil d'administration remplissant les fonctions de comité d'audit figurent les risques d'anomalies significatives, que nous jugeons avoir été les plus importants pour l'audit des comptes annuels de l'exercice et qui constituent de ce fait les points clés de l'audit, qu'il nous appartient de décrire dans le présent rapport. Nous fournissons également au conseil d'administration remplissant les fonctions de comité d'audit la déclaration prévue par l'article 6 du règlement (UE) n° 537-2014 confirmant notre indépendance, au sens des règles applicables en France telles qu'elles sont fixées notamment par les articles L. 822-10 à L. 822-14 du Code de commerce et dans le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes. Le cas échéant, nous nous entretenons avec le conseil d'administration remplissant les fonctions de comité d'audit des risques pesant sur notre indépendance et des mesures de sauvegarde appliquées.

Paris-La Défense, le 7 février 2018

Les Commissaires aux Comptes

KPMG Audit  
Département de KPMG S.A.  
**Jacques François Lethu**

ERNST & YOUNG Audit  
**Yvon Salaün**

## Comptes au 31 décembre 2017

### Compte de résultat

(en euros)	2017	2016
Autres produits	-	-
Produits d'exploitation	-	-
Consommation en provenance de tiers	(1 312 428)	(1 377 420)
Impôts et taxes	(125)	(125)
Charges d'exploitation	(1 312 553)	(1 377 545)
<b>Résultat d'exploitation</b>	<b>(1 312 553)</b>	<b>(1 377 545)</b>
Intérêts sur prêts après swaps	90 397 368	96 014 257
Intérêts sur prêts long terme	130 379 322	129 432 184
Intérêts sur les lignes de crédit	5 317 081	7 625 208
Intérêts sur les prêts sociétés du groupe	-	-
Intérêts sur comptes courants	6 085	735 041
Intérêts sur dépôts et cautionnements	559 936	419 363
Produits des swaps dédiés	1 140 513 944	789 254 187
Autres intérêts et produits assimilés et report/déport	234 580	273 993
Profits de change	617 218	45 848
Produits financiers divers	3 739 949	8 271
<b>Produits financiers</b>	<b>1 371 765 483</b>	<b>1 023 808 352</b>
Intérêts sur emprunts obligataires après swaps	(223 818 246)	(229 635 890)
Intérêts sur commercial papers	-	(699 169)
Intérêts sur billets de trésorerie	-	-
Intérêts sur emprunts	-	-
Intérêts sur comptes courants	(67 234)	(4 136)
Intérêts sur dépôts et cautionnements	(4 190 610)	(2 464 212)
Intérêts sur swaps dédiés	(1 140 275 614)	(789 140 212)
Autres charges financières et report/déport	(234 580)	(273 994)
Pertes de change	-	-
Charges financières diverses	-	-
<b>Charges financières</b>	<b>(1 368 586 284)</b>	<b>(1 022 217 613)</b>
<b>Résultat financier</b>	<b>3 179 199</b>	<b>1 590 739</b>
Produits exceptionnels	-	-
Charges exceptionnelles	-	-
<b>Résultat exceptionnel</b>	<b>-</b>	<b>-</b>
Impôts sur les bénéfices	(622 215)	(71 065)
<b>Résultat Net</b>	<b>1 244 431</b>	<b>142 129</b>

**Bilan**

<b>ACTIF (en euros)</b>	<b>2017</b>	<b>2016</b>
<b>Actif Immobilisé</b>		
Prêts immobilisés	5 872 932 381	6 672 145 212
Tirages sur lignes de crédit	845 684 825	1 485 958 266
Intérêts courus sur prêts immobilisés	42 345 099	47 694 415
Intérêts courus sur lignes de crédit	1 451 823	1 763 511
Immobilisations financières, valeur nette	6 762 414 128	8 207 561 404
<b>Total Actif Immobilisé</b>	<b>6 762 414 128</b>	<b>8 207 561 404</b>
Comptes courants et prêts sociétés groupe	110 999	202 068
Dépôts et cautionnements	522 750 000	2 406 550 000
Créances rattachées	-	-
Débiteurs divers	31 059	924 515
Produits à recevoir sur swaps	315 317 775	211 159 655
Disponibilités	157 881	8 230
Créances (note 3)	838 367 714	2 618 844 468
<b>Total Actif Circulant</b>	<b>838 367 714</b>	<b>2 618 844 468</b>
Charges constatées d'avance		
<b>Total Actif</b>	<b>7 600 781 842</b>	<b>10 826 405 872</b>
<b>PASSIF (en euros)</b>	<b>2017</b>	<b>2016</b>
Capital	300 000	300 000
Réserve légale	30 000	30 000
Report à nouveau	1 128 946	986 817
Réserves	1 158 946	1 016 817
Résultat de l'exercice 2016	-	142 129
Résultat de l'exercice 2017	1 244 431	-
<b>Total Capitaux Propres</b>	<b>2 703 377</b>	<b>1 458 946</b>
Provisions	-	-
<b>Dettes</b>		
Emprunts obligataires après swaps d'émission	6 718 617 207	8 158 103 478
Intérêts courus sur emprunts obligataires après swaps	43 695 726	49 087 554
Emprunts obligataires et assimilés	6 762 312 933	8 207 191 032
Commercial Papers	-	-
Dépôts et cautionnements	248 490 000	221 100 000
Comptes courants créditeurs	271 049 144	2 184 951 011
Dettes rattachées sur dettes financières diverses	28 130	441 325
Charges à payer sur swaps dédiés	315 285 744	211 159 655
Emprunts et dettes financières divers	834 853 018	2 617 651 991
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	504 513	103 903
Dettes fiscales et sociales	408 001	-
Dettes d'exploitation	912 514	103 903
<b>Total Dettes</b>	<b>7 598 078 465</b>	<b>10 824 946 926</b>
Produits constatés d'avance		
<b>Total Passif</b>	<b>7 600 781 842</b>	<b>10 826 405 872</b>

## Tableau de flux de trésorerie

(en milliers d'euros)	2017	2016
<b>Flux net de trésorerie d'exploitation</b>		
Résultat net 2016	-	142
Résultat net 2017	1 244	-
Diminution (Augmentation) du besoin en fonds de roulement	926	(735)
<b>Flux net de trésorerie d'exploitation</b>	<b>2 170</b>	<b>(593)</b>
<b>Flux net de trésorerie d'investissement</b>		
Augmentations de prêts long terme	210 483	(115 760)
Remboursements de prêts long terme	688 765	1 508 526
<b>Flux net de trésorerie d'investissement</b>	<b>899 248</b>	<b>1 392 766</b>
<b>Flux net de trésorerie de financement</b>		
Dividendes payés	-	(1 500)
Emission nette d'emprunts	(639 979)	(1 477 991)
Variation des dettes financières à court terme	(1 782 887)	1 034 910
Variation des créances à court terme	1 780 638	(1 033 003)
<b>Flux net de trésorerie de financement</b>	<b>(642 228)</b>	<b>(1 477 584)</b>
<b>Augmentation (diminution) de la trésorerie</b>	<b>259 190</b>	<b>(85 411)</b>
Incidence des variations de change	(259 190)	85 411
Trésorerie en début de période	-	-
<b>Trésorerie à fin de période</b>	<b>-</b>	<b>-</b>

## Annexe aux comptes

### Faits marquants

En 2017, Total Capital a continué son activité sur les marchés de capitaux, en particulier l'émission de Commercial Paper, le cas échéant associée à une activité de gestion de taux.

A court terme, Total Capital peut émettre sur des programmes de Commercial Paper (US CP et EURO CP) et sur un programme de Billets de Trésorerie.

A long terme, Total Capital agit aux côtés de TOTAL S.A., Total Capital Canada et Total Capital International, comme émetteur principal sur un programme EMTN (sous garantie TOTAL S.A.), sur un programme US SEC Registered Shelf (sous garantie TOTAL S.A.) et sur le programme australien AMTN (sous garantie TOTAL S.A.). Enfin, Total Capital peut aussi émettre des emprunts obligataires hors programme (sous garantie TOTAL S.A.).

En 2017, Total Capital n'a pas émis de dette sur les marchés obligataires.

Les programmes d'émissions de Total Capital font l'objet d'une notation à long terme et à court terme par Standard and Poor's : A+/A-1 avec une perspective Stable, et par Moody's : Aa3/P-1 avec une perspective Stable. Ces notations ont été rendues possibles par l'émission d'une garantie TOTAL S.A. adossée à ces programmes.

Le 27 novembre 2017, l'agence Standard and Poor's a revu la perspective de la notation de la dette long terme de Négatif à Stable suite à l'amélioration des ratios de crédit de Total S.A..

Des opérations de change et de taux ont également été conclues en prolongement du développement des activités financières de Total Capital tant vis-à-vis du groupe que du marché.

### 1) Principes comptables appliqués

#### Principes généraux

Le bilan et le compte de résultat sont établis conformément aux dispositions de la législation française et aux pratiques comptables généralement admises dans les sociétés commerciales.

#### Règles et méthodes comptables

Les opérations de financement à long et moyen terme à l'intérieur du Groupe TOTAL sont enregistrées en immobilisations financières pour leur valeur nominale.

#### Opérations en devises

Compte tenu de son activité financière et du caractère significatif de ses flux en devises, la société utilise une

comptabilité multi-devises sur le modèle des établissements de crédit.

De ce fait, en date d'arrêté, Total Capital ne comptabilise pas les écarts de conversion dans des comptes « écarts de conversion actif et passif » mais procède à une réévaluation des postes du bilan et du hors bilan dont l'impact est enregistré en compte de résultat (gains et pertes de change latents).

La réévaluation du hors-bilan long terme en devises est réaffectée aux postes du bilan auxquels les instruments financiers dérivés sont adossés (emprunts obligataires).

La réévaluation du hors-bilan court-terme en devises est enregistrée dans le poste « produits à recevoir sur réévaluation des positions de change hors-bilan » ou « charges à payer sur réévaluation des positions de change hors-bilan ».

Les positions en devises sont converties en euros sur la base du cours de change à la clôture de l'exercice.

#### **Instrument financiers de taux et de devises**

Les opérations sur instruments financiers à terme non dénouées figurent dans les engagements hors-bilan. Il s'agit essentiellement de contrats d'échange de taux d'intérêt et de devises négociés dans un but de couverture afin de gérer l'exposition de Total Capital aux fluctuations des taux d'intérêt et des cours de change des devises.

Les différentiels d'intérêts et les reports ou déports attachés à ces swaps ou contrats à terme sont constatés prorata temporis dans le compte de résultat, en charges ou produits financiers, sur la durée de vie des éléments auxquels ils sont adossés.

Les éventuelles pertes latentes accessoires aux opérations, pour lesquelles les critères de qualification comptable de couverture ne sont pas respectés, sont provisionnées.

#### **Emprunts obligataires**

Les emprunts obligataires transformés en dollars US ou en EUR par l'intermédiaire de swaps d'émission adossés individuellement, sont présentés après swaps dans le bilan et dans le compte de résultat. Ils sont convertis au taux de clôture en date d'arrêté. Les pertes et profits résultant de la conversion au cours de clôture des emprunts en devise et des swaps d'émission sont enregistrés en résultat sous la rubrique : Pertes et Profits de change.

#### **Présentation des intérêts sur swaps d'émission**

Les charges sur emprunts sont présentées après impact des swaps. Cette présentation permet une cohérence entre le compte de résultat et le bilan – les emprunts étant présentés après impact de la réévaluation au titre du change des swaps d'émission – et de constater directement le coût global de la dette. Au bilan, les charges à payer sur emprunts et les intérêts courus sur swaps sont donc aussi présentés en net.

## 2) Immobilisations financières

Les immobilisations financières sont constituées de :

- tirages sur lignes de crédit en euros avec Total S.A. pour un nominal de 0,846 milliards d'euros,
- prêts long terme en dollars contractés avec Total S.A. pour un montant de 1,042 milliards d'euros,
- prêts long terme en dollars à taux variable contractés avec Total Treasury pour un montant de 0,530 milliards d'euros de nominal,
- prêt long terme en yuan à taux fixe contracté avec Total Treasury pour un montant de 0,136 milliards d'euros de nominal,
- prêts long terme en euros et en dollars avec Total Finance pour un montant de 4,012 milliards d'euros de nominal.

Les prêts en euros sont présentés après swaps. Ces derniers sont intégralement adossés aux emprunts obligataires après prise en compte des swaps d'émission.

### a) Mouvements des immobilisations financières

Immobilisations	Situation au début de l'exercice	Augmentations, acquisitions, apports	Diminutions cessions	Valeur brute à la clôture
Prêts immobilisés après swaps	6 672 145	-	799 213	5 872 932
Tirages sur lignes de crédit	1 485 958	-	640 273	845 685
Intérêts courus sur prêts immobilisés <sup>(1)</sup>	47 695	43 131	48 481	42 345
Intérêts courus sur lignes de crédit	1 763	1 452	1 763	1 452
<b>Total</b>	<b>8 207 561</b>	<b>44 583</b>	<b>1 489 730</b>	<b>6 762 414</b>

(1) Dont intérêts courus nets des swaps associés aux prêts

### b) Échéancier des immobilisations financières

	Montant brut	A moins d'un an	Entre 1 et 5 ans	A plus de 5 ans
Prêts immobilisés après swaps	5 872 932	1 766 529	3 156 403	950 000
Tirages sur lignes de crédit	845 685	326 396	519 289	-
Intérêts courus sur prêts immobilisés <sup>(1)</sup>	42 345	42 345	-	-
Intérêts courus sur lignes de crédit	1 452	1 452	-	-
<b>Total</b>	<b>6 762 414</b>	<b>2 136 722</b>	<b>3 675 692</b>	<b>950 000</b>

(1) Dont intérêts courus nets des swaps associés aux prêts

## 3) Créances

La part des créances avec Total Treasury est non significative, elle s'élève à 111 milliers d'euros.

### Echéancier

	Montant brut	A moins d'un an	Entre 1 et 5 ans	A plus de 5 ans
Comptes courants et prêts sociétés groupe	111	111	-	-
Intérêts courus / prêts sociétés groupe et comptes courants	-	-	-	-
dépôt et cautionnements <sup>(2)</sup>	522 750	522 750	-	-
Débiteurs divers	31	31	-	-
Produits à recevoir sur swaps dédiés <sup>(3)</sup>	315 318	315 318	-	-
Disponibilités	158	158	-	-
<b>Total des créances</b>	<b>838 368</b>	<b>838 368</b>	<b>-</b>	<b>-</b>

(2) Représentent les dépôts versés aux partenaires bancaires dans le cadre des contrats d'appels de marge afin de limiter le risque de contrepartie. Cela concerne principalement les swaps associés aux émissions obligataires.

(3) Les swaps dédiés correspondent aux swaps effectués pour le compte de Total Capital Canada et Total Capital International. Les produits à recevoir sur swaps associés à des emprunts obligataires ou à des prêts immobilisés sont rattachés aux intérêts de ces mêmes emprunts et prêts.

#### 4) Capitaux propres

##### a) Variation des capitaux propres

	(en milliers d'euros)		
	Situation au début de l'exercice	Affectation du résultat 2015	Situation au 31 décembre 2016
Capital social	300	-	300
Réserve légale	30	-	30
Report à nouveau	916	71	987
Résultat de l'exercice 2015	1 571	(1 571)	-
Distribution de dividende	-	1 500	-
Résultat au 31 décembre 2016	-	-	142
<b>Total des capitaux propres</b>	<b>2 817</b>	<b>-</b>	<b>1 459</b>

	(en milliers d'euros)		
	Situation au début de l'exercice	Affectation du résultat 2016	Situation au 31 décembre 2017
Capital social	300	-	300
Réserve légale	30	-	30
Report à nouveau	987	142	1 129
Résultat de l'exercice 2016	142	(142)	-
Distribution de dividende	-	-	-
Résultat au 31 décembre 2017	-	-	1 244
<b>Total des capitaux propres</b>	<b>1 459</b>	<b>-</b>	<b>2 703</b>

##### b) Composition du capital social

Le capital social de Total Capital est constitué de 30 000 actions d'une valeur nominale de 10 euros, elle est détenue de la manière suivante :

Actionnaire	Nombre d'actions	
TOTAL S.A.	29 994 actions soit	99,98%
Administrateurs	6 actions soit	0,02%

### 5) Emprunts obligataires et assimilés

Les emprunts obligataires ci-dessous sont présentés, dans un premier temps, en devise d'émission puis en équivalent euros au cours de clôture de l'exercice. Ils sont remboursés in fine.

Nominal en devise	Devise	Au 31 décembre 2017				Au 31 décembre 2016	
		en milliers d'euros	À moins d'un an (en milliers d'euros)	Entre 1 et 5 ans (en milliers d'euros)	A plus de 5 ans (en milliers d'euros)	Nominal en devise	en milliers d'euros
525 000 000	CHF	448 641	448 641	-	-	525 000 000	488 872
1 065 000 000	CNY	136 461	136 461	-	-	1 065 000 000	145 488
2 650 000 000	EUR	2 650 000	-	1 700 000	950 000	2 950 000 000	2 950 000
500 000 000	GBP	563 552	563 552	-	-	800 000 000	934 383
750 000 000	HKD	80 026	-	80 026	-	750 000 000	91 742
3 250 000 000	USD	2 709 914	833 820	1 876 094	-	3 250 000 000	3 083 199
<b>TOTAL</b>		<b>6 588 594</b>	<b>1 982 474</b>	<b>3 656 120</b>	<b>950 000</b>	-	<b>7 693 684</b>

Ces emprunts obligataires ont fait majoritairement l'objet d'un swap de taux et de change afin de transformer la dette en taux variable en US dollars ou en euros en fonction des besoins de financement relatifs aux prêts immobilisés et aux tirages de lignes de crédit.

L'impact de la réévaluation des swaps est présenté ci-dessous.

	(en milliers d'euros)				
	31 décembre 2017	A moins d'un an	Entre 1 et 5 ans	A plus de 5 ans	31 décembre 2016
Total des emprunts obligataires avant swaps d'émission	6 588 594	1 982 474	3 656 120	950 000	7 693 684
Impact de la réévaluation des swaps d'émission	130 023	(41 243)	77 907	93 359	464 420
Total des emprunts obligataires après swaps d'émission	6 718 617	1 941 231	3 734 027	1 043 359	8 158 104
Intérêts courus sur emprunts obligataires après swaps <sup>(1)</sup>	43 696	43 696	-	-	49 087
<b>Total des dettes</b>	<b>6 762 313</b>	<b>1 984 927</b>	<b>3 734 027</b>	<b>1 043 359</b>	<b>8 207 191</b>

(1) dont intérêts courus nets des swaps associés aux emprunts obligataires

## 6) Emprunts et dettes financières divers

Les dettes financières sont à plus de 32% avec Total Treasury, pour un montant de 271 millions d'euros.

### Echéancier des emprunts et dettes financières divers

	(en milliers d'euros)				
	31 décembre 2017	A moins d'un an	Entre 1 et 5 ans	A plus de 5 ans	31 décembre 2016
Dépôts et cautionnement <sup>(1)</sup>	248 490	248 490	-	-	221 100
Comptes courants créditeurs	271 049	271 049	-	-	2 184 951
Dettes rattachées sur dettes financières diverses	28	28	-	-	441
Charge à payer sur swaps <sup>(2)</sup>	315 286	315 286	-	-	211 160
<b>Total des dettes</b>	<b>834 853</b>	<b>834 853</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>2 617 652</b>

(1) Représentent les dépôts effectués par les partenaires bancaires dans le cadre des contrats d'appels de marge afin de limiter le risque de contrepartie. Cela concerne principalement les swaps associés aux émissions obligataires.

(2) Représentent les charges à payer sur les swaps effectués pour le compte de Total Capital Canada et Total Capital International.

## 7) Dettes d'exploitation

### Echéancier des dettes d'exploitation

	(en milliers d'euros)				
	31 décembre 2017	A moins d'un an	Entre 1 et 5 ans	A plus de 5 ans	31 décembre 2016
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	505	505	-	-	104
Dettes fiscales et sociales	408	408	-	-	-
<b>Total des dettes</b>	<b>913</b>	<b>913</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>104</b>

## 8) Charges d'exploitation

	Au 31 décembre 2017			Au 31 décembre 2016		
	Entreprises liées	Autres	Total	Entreprises liées	Autres	Total
Consommation en provenance des tiers	996	316	1 312	999	378	1 377
Impôts et taxes	-	-	-	-	-	-
<b>Total</b>	<b>996</b>	<b>316</b>	<b>1 312</b>	<b>999</b>	<b>378</b>	<b>1 377</b>

## 9) Charges financières

	Au 31 décembre 2017			Au 31 décembre 2016		
				(en milliers d'euros)		
	Entreprises liées	Autres	Total	Entreprises liées	Autres	Total
Intérêts sur emprunts obligataires après swaps <sup>(1)</sup>	-	223 818	223 818	-	229 636	229 636
Intérêts sur commercial papers	-	-	-	-	699	699
Intérêts sur billets de trésorerie	-	-	-	-	-	-
Intérêts sur comptes courants	67	-	67	4	-	4
Intérêts sur dépôts et cautionnements	-	4 191	4 191	-	2 464	2 464
Intérêts sur swaps dédiés <sup>(1)</sup>	522 351	617 925	1 140 276	436 174	352 967	789 141
Autres charges financières	325	-	235	-	-	-
Charges financières diverses	-	-	-	274	-	274
Pertes nettes de change <sup>(2)</sup>	-	-	-	-	-	-
<b>Total</b>	<b>522 653</b>	<b>845 934</b>	<b>1 368 586</b>	<b>436 452</b>	<b>585 766</b>	<b>1 022 218</b>

## 10) Produits financiers

	Au 31 décembre 2017			Au 31 décembre 2016		
				(en milliers d'euros)		
	Entreprises liées	Autres	Total	Entreprises liées	Autres	Total
Intérêts sur prêts après swaps <sup>(1)</sup>	90 397	-	90 397	96 014	-	96 014
Intérêts sur prêts long terme	130 379	-	130 379	129 432	-	129 432
Intérêts sur lignes de crédit	5 317	-	5 317	7 625	-	7 625
Intérêts sur prêts sociétés du groupe	-	-	-	-	-	-
Intérêts sur comptes courants	6	-	6	735	-	735
Intérêts sur dépôts et cautionnements	-	560	560	-	420	420
Produits des swaps dédiés <sup>(1)</sup>	621 315	519 199	1 140 514	343 967	445 287	789 254
Autres intérêts et produits assimilés	-	235	235	-	274	274
Produits financiers divers	-	3 740	3 740	-	8	8
Profits nets de change <sup>(2)</sup>	-	617	617	-	46	46
<b>Total</b>	<b>847 414</b>	<b>524 351</b>	<b>1 371 765</b>	<b>577 773</b>	<b>446 035</b>	<b>1 023 808</b>

(1) Les charges et produits financiers réalisés sur des swaps associés à des emprunts obligataires ou à des prêts immobilisés sont rattachés aux intérêts de ces mêmes emprunts et prêts et présentés en net.

Les charges et produits sur swaps dédiés correspondent aux intérêts rattachés aux swaps effectués pour le compte de Total Capital Canada et Total Capital International.

(2) Les profits et pertes nets de change s'analysent ainsi :

	(en milliers d'euros)	
	31 décembre 2017	31 décembre 2016
Pertes de change	(319 827)	(438 888)
Profits de change	320 444	438 934
<b>Total</b>	<b>617</b>	<b>46</b>

## 11) Engagements hors-bilan

### a) Portefeuille d'instruments financiers dérivés

Les engagements hors bilan sur les instruments financiers dérivés sont présentés ci-dessous.  
Ces montants fixent le niveau d'engagement notionnel sans être représentatifs d'une perte ou d'un gain latent.

Gestion du risque de taux	Total	Au 31 décembre 2017				(en milliers d'euros)	
		2018	2019	2020	2021	2022 et après	Au 31 décembre 2016
<b>Swaps d'émission et de couverture d'émissions obligataires à taux fixe <sup>(1)</sup></b>							
montant notionnel	<b>4 576 039</b>	1 846 013	1 280 026	-	-	1 450 000	<b>5 413 674</b>
<b>Swaps d'émission et de couverture d'émissions obligataires à taux variable <sup>(1)</sup></b>							
montant notionnel	<b>1 096 232</b>	596 232	-	-	-	500 000	<b>1 096 232</b>
<b>Swaps de taux et de change long terme</b>							
<b>Swaps prêteurs à taux fixe</b>							
montant notionnel	<b>17 650 265</b>	293 214	1 146 989	1 424 789	1 205 065	13 580 208	<b>15 983 542</b>
<b>Swaps prêteurs à taux variable</b>							
montant notionnel	<b>19 309 587</b>	293 314	1 119 277	4 155 081	1 205 065	12 536 850	<b>20 296 926</b>
<b>Swaps de taux</b>							
<b>Swaps prêteurs à taux fixe</b>							
montant notionnel	<b>15 534 434</b>	833 820	1 459 185	-	1 250 730	11 990 699	<b>14 851 819</b>
<b>Swaps prêteurs à taux variable</b>							
montant notionnel	<b>15 534 434</b>	833 820	1 459 185	-	1 250 730	11 990 699	<b>14 853 819</b>

(1) cross currency swaps et swaps de taux adossés aux emprunts obligataires

Gestion du risque de change	Total	Au 31 décembre 2017				(en milliers d'euros)	
		2018	2019	2020	2021	2022 et après	Au 31 décembre 2016
<b>Swaps de change</b>							
montant notionnel	<b>144 000</b>	32 000	32 000	32 000	32 000	16 000	<b>176 000</b>
<b>Contrats à terme de devises</b>							
montant notionnel	-	-	-	-	-	-	-

**b) Valorisation de marché des instruments financiers dérivés**

Au 31 décembre 2017, la valorisation de marché des instruments financiers dérivés s'établit avec la décomposition suivante :

	(en milliers d'euros)	
	31 décembre 2017	31 décembre 2016
Swaps d'émission	111 585 <sup>(1)</sup>	110 492 <sup>(1)</sup>
Swaps de taux court terme	- <sup>(1)</sup>	- <sup>(1)</sup>
Instruments financiers à terme de devises	-	-

(1) la valeur de marché des swaps est donnée "pied de coupon"

**c) Autres engagements hors-bilan**

	(en milliers d'euros)			
	31 décembre 2017		31 décembre 2016	
	Entreprises liées	Autres	Entreprises liées	Autres
Engagements donnés				
- Lignes de crédit accordées	15 100 000	-	15 100 000	-
- Tirages sur lignes de crédit	(845 685)	-	(1 485 958)	-
- Lignes de crédit accordées non utilisées	14 254 315	-	13 614 042	-
Engagements reçus				
- Lignes de crédit allouées	-	-	-	-
- Tirages sur lignes de crédit	-	-	-	-
- Lignes de crédit allouées non utilisées	-	-	-	-

**12) Consolidation**

Les comptes de Total Capital sont consolidés par intégration globale dans les comptes du Groupe Total S.A.

**13) Intégration fiscale**

Une convention d'intégration fiscale a été signée entre Total Capital et TOTAL S.A.

Ainsi depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2000 Total Capital, filiale de TOTAL S.A. est comprise dans le périmètre d'intégration fiscale de TOTAL S.A.

**14) Personnel et organes de direction**

Total Capital bénéficie de l'assistance technique et administrative du personnel du Groupe Total et ne verse aucune rémunération aux membres du Conseil d'administration.



**TOTAL CAPITAL**

TOTAL CAPITAL  
Société anonyme  
Siège social : 2, place Jean Millier  
La Défense 6 - 92400 Courbevoie  
Capital social : 300 000 euros  
428 292 023 RCS Nanterre